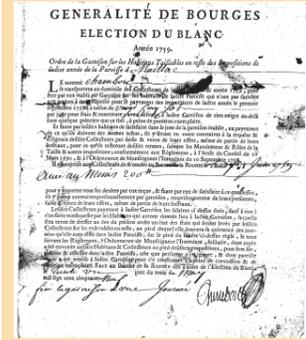


RACONTEZ NOUS ! (suite : déchiffrement des documents anciens de monsieur Lavaugautier)

Dans la dernière gazette , nous vous avons parlé de documents anciens trouvés par monsieur Lavaugautier. Voici le résultat du déchiffrement. Dans les deux cas, il s'agit de feuilles pré-imprimées et complétées à la main (les ancêtres des « CERFA » que connaissent bien notamment les agriculteurs) relatifs à des impôts.



Dans le premier, les habitants de la « paroisse » (les communes n'apparaîtront qu'à la Révolution) de Naillat sont avisés qu'un dénommé Chambon viendra rencontrer les habitants ne s'étant pas acquittés de leur impôt (la « taille », une sorte de taxe foncière, dont le montant, fixé globalement au niveau de la paroisse, était réparti entre les habitants par des gens désignés parmi eux, les collecteurs) en étant logés chez eux à leur frais. Ils auront à payer ce qu'ils doivent sauf à risquer « l'emprisonnement de leurs personnes, saisie et vente de leurs effets, même de partie de leurs bestiaux ».

Dans le deuxième l'Intendant (sorte de préfet) de la généralité de Bourges (à laquelle Naillat est rattachée par l'intermédiaire de la subdélégation de la Souterraine l'élection du Blanc), signifie aux collecteurs de la paroisse qu'ils auront à répartir un autre impôt, « l'ustensile ». Il s'agit au départ d'une obligation de loger et nourrir les soldats des troupes royales, remplacé quand il n'y a pas de troupes présentes par une taxe.



Deux observations au sujet de ces impôts :

- Ils devaient être payés par tous les contribuables, mais les nobles et les prêtres n'entraient pas dans cette catégorie.
- La fonction de collecteur d'impôt était, paraît-il, fort mal vue dans les villages.

ÉTAT CIVIL

MARIAGE
le 29 septembre
Astrid CHEVAT et Cédric AUSSOURD
(la Salesse)

NAISSANCES
le 11 septembre : Louna GRANDJEAN (Grosbost)
le 16 septembre : Charline BONVALOT (la Barde)

DÉCÉS
le 29 novembre : Monsieur BERTRAND Guillaume (Puyjaragne)
le 02 décembre : Madame POUPARD Gilberte (les Couteaux)

FOYER RURAL

Pour sa troisième édition, la fête d'halloween de Naillat a vu arriver tout au long de l'après midi des enfants venus profiter des ateliers gratuits mis à leur disposition (bricolage, maquillage, musique) tout en dégustant des crêpes et du chocolat chaud. Chaque enfant présent est reparti avec un cadeau et nous les remercions de leur participation. La journée s'est poursuivie par une soirée dansante costumée avec barbecue .



Nous vous donnons rendez vous l'année prochaine le 23 février 2013 pour une soirée « Célibataires » destinée à tous mais où les célibataires qui le désirent seront reconnaissables en vu d'échanges et de rencontres. En attendant les réjouissances de printemps, toute l'équipe du Foyer rural vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

CLUB DES AÎNÉS DE LA PIERRE BERCE

Ce qui s'est passé :

- mardi 21 août : lors du voyage d'une journée dans le cantal, 49 personnes ont visité la ville de Salers, le Puy Mary et le barrage de Bort les Orgues par un très beau temps.
- dimanche 16 septembre : le repas au foyer rural a été l'occasion pour madame Rasson Mauricette et monsieur Rasson Jacques de fêter leurs 50 ans de mariage.
- dimanche 25 novembre : repas de fin d'année chez Nicole. 60 convives ont dégusté l'excellent menu préparé par celle-ci.

Ce qui va se passer :

- l'assemblée général du club suivi de la galette des rois aura lieu le samedi 19 janvier à 14 h au foyer rural.
- dimanche 10 février à 12 h : repas au foyer rural.
- vendredi 15 mars : spectacle âge tendre et tête de bois à limoges.

Le conseil d'administration transmet à ces adhérents ainsi qu'à leur famille et amis ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

Contacts : - René Jeannot : 05 55 89 12 91
- Daniel Brunet : 05 55 89 00 51
- Geneviève Dheron : 05 55 89 02 76
- Edith Lhardy : 05 55 89 07 24

LA GAZETTE DE NAILLAT

Décembre 2012

LE MOT DU MAIRE

2012 se termine, et avec la fin de l'année vient le temps de faire un premier bilan. Si la conjoncture générale est loin d'être facile aux plans régional, national et au-delà, un certain nombre de projets ont néanmoins pu avancer cette année à Naillat :

- l'ouverture d'une quatrième classe à l'école, à contre-courant des nombreuses suppressions de postes dans l'académie
- la fin des études pour la construction d'un nouveau garage/atelier municipal qui permettra de mieux accueillir prochainement notre personnel technique et son matériel, le lancement de la consultation pour les travaux et l'obtention d'une très importante dotation d'équipement (le plafond nous a été accordé !)
- le recensement sous informatique de nos équipements d'adduction eau, et une baisse sensible du risque de pénurie d'eau potable grâce à une meilleure coordination avec la commune de Noth
- un travail important de réhabilitation de notre voirie,
- la disparition de la disgracieuse cabine de transformation électrique face au cimetière,
- un projet de convention avec La Poste qui devrait nous permettre d'obtenir une substantielle participation de celle-ci, à l'aménagement du futur local qui regroupera bibliothèque municipale et agence postale.
- et enfin un nombre important d'activités et de manifestations réussies grâce aux associations ainsi que de beaux succès sportifs, comme ceux de l'ESDN cet été.



Je profite donc de la fin d'année pour remercier pour leur travail les conseillers municipaux et adjoints, les personnels de la commune, les bénévoles des associations et clubs sportifs, les parents d'élèves et personnel enseignants qui se sont mobilisés au printemps dernier, et toutes les naillatoises et naillatois de bonne volonté qui se sont dévoués pour faire avancer notre commune en 2012.

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année en famille et entre amis, vous présente les meilleurs vœux de l'équipe municipale pour la nouvelle année, et je forme plus particulièrement le vœu que 2013 nous apporte, à tous, l'enthousiasme nécessaire à relever de nouveaux défis.

LE PETIT PONT DU BOST QU'ON TRAVERSAIT NAGUÈRE POUR PASSER LA RIVIÈRE TOUT PRÈS DE LA MAISON ...



Les piliers de ce petit pont perdait ses pierres au risque de devenir dangereux pour la circulation. Nous pensions tout bétonner mais c'était sans compter sur l'amour de Pascal pour les vieilles pierres ... il a arpenté le ruisseau à la recherche des éléments manquants et aujourd'hui ce petit pont à été restauré à l'identique. Merci à lui.

UN SAPIN ÉCONOME POUR CÉLÉBRER NOËL !

Nous adressons tous nos remerciements à monsieur Gérard Soudet de Chabannais qui a généreusement proposé de fournir le sapin de la commune cette année. Noël 2012 sera sous le signe des économies d'énergies puisque la technologie des nouvelles guirlandes permettra une très importante baisse de la puissance des motifs : nos installations vont passer de près de 6kW à 0,39kW, soit une baisse de plus de 93% !

Sur la période de décembre à janvier, même si nous avons la sagesse d'éteindre nos installations en milieu de nuit, le sapin consommait plus de 3600 kW.h chaque année. Dorénavant, il ne pèsera plus sur notre facture énergétique qu'à hauteur d'une douzaine d'euros ! Même si nos nouvelles ampoules sont sensiblement plus chères que les anciennes lampes à filament, comme les nuits de décembre à janvier sont les plus longues de l'année, les consommations ainsi évitées, le coût sans cesse croissant de l'énergie et la meilleure longévité des ampoules nettement moins fragiles, font que leur acquisition devrait être rentabilisée en moins de 2 ans ...



Une micro inauguration regroupant les associations naillatoises et le conseil municipal a eu lieu le lundi 10 décembre

DES SUBVENTIONS POUR L'ÉCOLE ET LA MAIRIE

Nous avons pu décrocher l'an dernier une très importante subvention d'état pour le lancement de notre projet d'Atelier / Garage Municipal (75 000 euros). Cette année, c'est suite à la visite dans notre commune d'une prestigieuse délégation composée de M. le Recteur, M. le Préfet, M. le Directeur d'Académie et Mme l'Inspectrice du district à l'occasion de l'ouverture d'une nouvelle classe dans notre école, que nous fondons de bons espoirs au sujet d'une demande de dotation d'équipement pour de grosses réparations à l'école. La première tranche de travaux concernera la réfection du revêtement de la cour, très abimé par le temps, ainsi que le remplacement de certaines huisseries non isolées de la classe de Maternelle.

DU CHANGEMENT DANS LES EFFECTIFS

Nous saluons le retour après un congé parental de Marylène Gagnerault au secrétariat de la Mairie. Son sérieux et sa bonne connaissance des dossiers naillatois sont un atout pour notre commune et nous nous en félicitons.



Pour ses nouvelles missions, notamment à Lavaufranche, nous souhaitons bon courage à sa remplaçante, Nadine Brunet, laquelle nous a accompagnés durant plus d'une année et dont nous garderons en mémoire la quasi invariable bonne humeur et la simplicité.

FAIRE MIEUX AVEC MOINS DE DÉPENSES

Nous venons d'acquérir pour l'équipement du foyer rural, des chaises et des tables afin de compléter le mobilier existant et d'en remplacer la part vieillissante ou hors d'usage. Cette année, plutôt que de subventionner fortement l'association du foyer rural pour qu'elle achète ce matériel, la municipalité a proposé d'investir directement une somme équivalente, considérant que cette disposition présentait le triple avantage de pouvoir négocier un meilleur coût d'achat, la récupération de TVA et une mutualisation des biens acquis. Une opération qui semble satisfaire tout le monde...

RÉSEAU D'EAU

Le compteur de Chabannais tournait beaucoup trop vite ... une fuite était évidente mais où ? Après trois jours de recherche, Frédéric et Arcindo l'ont localisée dans un bois près de Lavaudaguet à un mètre de profondeur.

Idem pour le compteur de La Barde : la fuite était sur le domaine de Frétay et sa détection a permis une économie de 30 M/3 par jour.

Leur expérience et leur perspicacité ont permis d'économiser plusieurs centaines de mètre cube d'eau. Merci à eux.



Zone de protection des captages de Chabannais et de Frétay :

Les agriculteurs intéressés par le fauchage de ces parcelles doivent se faire connaître à la Mairie.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les communes de Colondannes, la Celle Dunoise et le Bourg d'Hem ont intégré la communauté de communes du Pays Dunois



GENDARMERIE : BRIGADE DE PROXIMITÉ DE DUN LE PALESTEL

Depuis 2008, la gendarmerie de Dun le Palestel travaille conjointement avec les brigades de la Souterraine et celle du Grand Bourg. Ces trois brigades forment la Communauté de Brigades de la Souterraine. Le service de ces brigades est commandé à la Souterraine par le Capitaine Gagnaire.

Un chargé d'accueil permanent est assuré à la Souterraine. Néanmoins, afin de permettre à la population un accès localisé, des horaires d'ouverture des brigades de Dun le Palestel et du Grand Bourg ont été aménagés.

En conséquence, la brigade de Dun le Palestel accueille le public les lundis de 10h00 à 12h00, les mercredis et jeudis de 09h00 à 12h00 ainsi que les samedis de 15h00 à 18h00.

La gendarmerie peut être contactée de jour comme de nuit soit depuis le 17, le 112 ou via la ligne directe de la brigade au 05 55 89 00 18. Un interphone, implanté dans l'ancienne cabine téléphonique placée devant la brigade de Dun le Palestel, est à la disposition du public.

Le Gendarme JUILLARD, référent dans la prévention des risques liés aux personnes âgées, peut-être contacté par le biais des présidents des clubs des aînés afin de dispenser une information.

LISTE ÉLECTORALE

Les personnes intéressées peuvent se faire inscrire sur la liste électorale jusqu'au 31 décembre 2012.

SERVICE NATIONAL

Les filles et les garçons nés en octobre, novembre et décembre 1996 doivent se faire recenser à la mairie, dès l'âge de 16 ans (ou dans le mois qui suit le seizième anniversaire).

Il suffit pour cela de présenter :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile
- le livret de famille des parents.

Pour toutes questions :
Centre du Service National
88 rue du Pont Saint Martial
87000 Limoges
<http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)

INDICE DES FERMAGES

L'indice national des fermages applicable au département de la Creuse est constaté pour 2012 à la valeur de 103,95. Cet indice est applicable pour les échéances annuelles du 1er octobre 2012 au 30 septembre 2013.

La variation de cet indice par rapport à l'année précédente est de : + 2,67 %

ARBRE DE LA LIBERTÉ

En 1945, à la libération, dans le hameau du Monteil, un chêne de la liberté a été planté. Il est mort voilà plus d'un an et les habitants du Monteil ont décidé de le remplacer par une pierre. Mais avant, il faut enlever cet arbre ... et d'abord, l'élaguer. Un élagueur de Crozant est venu lui faire une jolie coupe. Ensuite, le SIERS se chargera de l'abattage et de la réfection de la route. Les Monteillois pourront alors planter la pierre trouvée sur le site des anciennes carrières de Maupuy et donnée gracieusement par la mairie de Saint-Leger-le Guéretois. L'élagage en image ...



APPEL À CANDIDATURE

Chaque année, nous avons de plus en plus de difficultés à trouver un remplacement pour tenir l'agence postale lors des congés de notre personnel. Nous lançons donc un appel aux habitants de la commune pour former et employer un ou une remplaçante lors des périodes usuelles de congés. Profil du candidat : majeur et niveau baccalauréat. Bien entendu, il devra s'engager à être disponible aux périodes de congés (autour de Noël, vacances de printemps et d'été, etc.).